

**Appel à
manifestation
d'intérêt sur
les paysages
agricoles
2018-2020**



PHASE 04

**Enseignements
et perspectives**

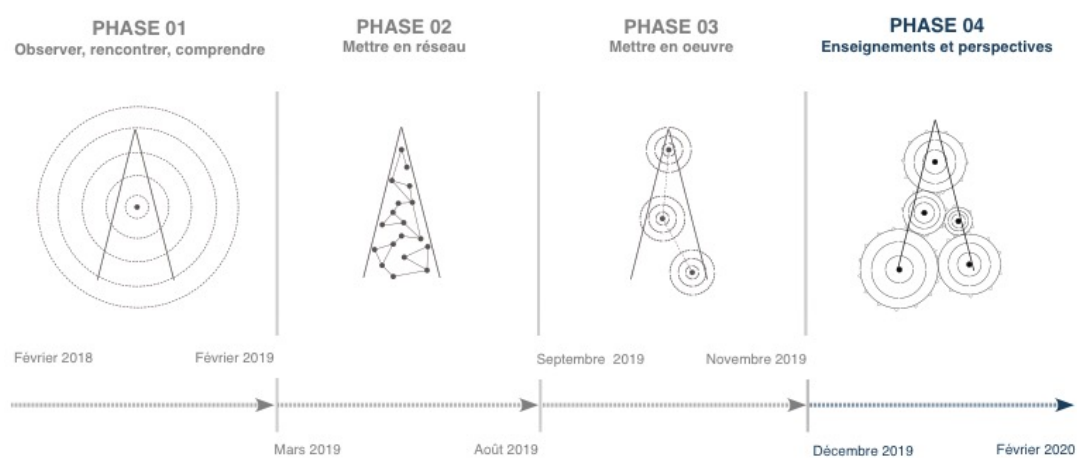
UNE DEMARCHE EXPERIMENTALE ET UNE METHODE ITERATIVE.....	1
PAYSAGE AGRICOLE, DE QUOI PARLE-T-ON ?	2
DANS « PAYSAGE AGRICOLE », IL Y A AGRICOLE !	2
PROJET POLITIQUE ET ASPIRATIONS SOCIALES D'UNE TRANSITION DES MODELES PRODUCTIFS.....	2
AGIR SUR L' AGRICOLE PAR LE PAYSAGE	2
LES ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES DE L'AMI.....	3
SEMINAIRE DE BILAN	3
APPORTS METHODOLOGIQUES	4
LIMITES METHODOLOGIQUES	6
LES PERSPECTIVES D' ACTIONS DE L'AMI.....	8
SUR L'ÉCOPASTORALISME	8
<i>Améliorer et diffuser la connaissance sur l'écopastoralisme en Médoc</i>	<i>8</i>
<i>Développer la connaissance sur les pratiques et les métiers de l'écopastoralisme</i>	<i>8</i>
<i>Poursuivre la mise en lien de l'offre et de la demande par des rencontres professionnelles.....</i>	<i>9</i>
<i>Développer le rôle du Syndicat mixte du Pnr de médiateur et de facilitateur.....</i>	<i>9</i>
<i>Aider les acteurs de l'écopastoralisme à susciter des vocations</i>	<i>9</i>
SUR LES PRATIQUES AGRICOLES ET LES EXPERIENCES PAYSAGERES.....	9
<i>Poursuivre la construction d'une connaissance sur les pratiques agricoles relevant de la transition agricole par l'entrée du paysage (Ex : indices de qualité paysagère).....</i>	<i>9</i>
<i>Intégrer le paysage dans le référentiel local de la marque « Valeurs Parc »</i>	<i>9</i>
<i>Aider à la communication des agriculteur.rice.s engagé.e.s dans la transition agricole</i>	<i>10</i>
<i>par l'entrée des paysages</i>	<i>10</i>
SUR LA MEDIATION CULTURELLE SUR LES PAYSAGES AGRICOLES	10
<i>Accompagner des initiatives en cours sur le secteur du Marais de Beychevelle</i>	<i>10</i>
<i>Généraliser l'approche par le terrain pour faire de la médiation par les paysages</i>	<i>10</i>

Une démarche expérimentale et une méthode itérative

La démarche méthodologique de cet AMI porte en elle une dimension expérimentale et donc réflexive. L'un des principaux enjeux est donc de mener un véritable bilan réflexif à l'issue des trois premières phases afin d'identifier les apports et les limites d'une telle approche. L'autre ambition est de mesurer si les différentes méthodes d'investigation mises en place sur nos trois terrains peuvent être non seulement poursuivies par le Pnr Médoc, pour approfondir ses réflexions sur le thème des paysages agricoles, mais aussi remobiliser au-delà de cette entrée agricole afin de travailler la question du paysage au sens large.

Les agents du Pnr n'ont pas attendu l'AMI pour mettre en place des méthodes de travail basées sur les approches de terrain et des modes d'animation participatifs. Dès lors, il s'agit davantage de comprendre comment les approches des uns et des autres se sont nourries tout au long de l'AMI, voire parfois se sont télescopées mettant au jour des attentes et des contraintes inhérentes au fonctionnement d'un Pnr en phase de constitution.

La démarche très itérative et la posture choisie de regarder d'abord le paysage par ceux qui le vivent et qui le font a contribué à conscientiser les actions de chacun en partant des pratiques. La démonstration de chiens de bergers, l'organisation de l'atelier de mise en réseau sur l'écopastoralisme sur le site de Cussac-Fort-Médoc (lui-même entretenu par un troupeau), la visite du vignoble de Gruaud Larose, le choix des exploitations d'élevage en vente directe comme lieu d'expérimentation de l'utilisation de méthodes visuelles dans le cadre du séminaire de recherche « *Marginov* » sont autant d'illustrations de ce choix méthodologique fort.



Méthodologie et calendrier global de déroulement de l'AMI sur les paysages agricoles en Médoc

Paysage agricole, de quoi parle-t-on ?

Dans « paysage agricole », il y a agricole !

La principale caractéristique des paysages agricoles, c'est qu'ils sont productifs. Il s'agit en effet de paysages de la ressource. Comprendre les paysages agricoles, c'est donc être attentif à la manière dont l'activité productive construit et fabrique les paysages ; c'est également être attentif aux gestes et aux pratiques productives. Les paysagistes ont donc besoin de comprendre avec la plus grande finesse les systèmes de production agricole, car mettre l'accent sur la seule qualité esthétique et spatiale du cadre de vie produit par l'agriculture sans y inscrire rigoureusement la dimension agronomique serait s'en tenir à produire un décor. Partant de ce constat, l'équipe de l'AMI a systématiquement choisi de regarder et observer les paysages agricoles depuis le point de vue des paysan.ne.s et des agriculteur.rice.s. Le parti pris était donc de regarder le paysage de la production depuis les représentations, les pratiques, les gestes et les projets de ceux.Ielles qui les font, plutôt que depuis le point de vue de ceux.Ielles qui les contemplent ou les consomment. Pourtant, et sans que cela soit contradictoire, lorsque l'on associe agricole à paysage, cela implique nécessairement de dépasser l'échelle de la parcelle. La notion de « *paysage agricole* » implique en effet de resituer l'activité productive dans un continuum spatial/territorial/géographique plus large. Autrement dit, l'approche paysagère de l'agriculture insiste sur l'inscription spatiale de l'activité productive et les formes qu'elle produit. Parler de paysage agricole, c'est donc porter le regard *sur* mais aussi *au-delà* de la ferme et de l'exploitation ; c'est toujours passer outre la parcelle et le champ pour les intégrer dans un ensemble qui les dépassent tout en les incluant.

Projet politique et aspirations sociales d'une transition des modèles productifs

L'agriculture intensive contemporaine, celle qui utilise la chimie pour le contrôle sanitaire et la fertilisation des cultures, a eu tendance non seulement à s'affranchir des caractéristiques des écosystèmes mais aussi à prendre de la distance vis-à-vis des espaces sociaux dans lesquels elles s'installent. Or, nous observons depuis plusieurs années un rejet de ce modèle productif. Les fonctions de l'agriculture sont dorénavant non seulement nourricières mais aussi environnementales, territoriales et paysagères. Il est désormais attendu des agriculteur.rice.s qu'ils produisent des denrées, gèrent des ressources naturelles et aménagent le territoire ; et ce, plus particulièrement à une époque où les populations aspirent à un cadre de vie et de loisir ainsi qu'à une alimentation de qualité. Il semblerait que la notion de « paysage agricole » charrie avec elle toutes ces attentes et ces aspirations sociales contemporaines : celles d'une agriculture de proximité plus respectueuse de l'environnement et du vivant. Autrement dit, derrière la notion de paysage agricole, il y a l'idée sous-jacente de l'urgence d'une transformation des modèles économiques de production en direction d'une transition alimentaire, écologique, sanitaire et sociale. Ceci implique un renouvellement assez profond des politiques, des stratégies d'aménagement et des modes d'action en matière agricole.

Agir sur l'agricole par le paysage

Ces deux premiers constats permettent de mieux saisir en quoi l'approche paysagère peut contribuer à la mise en œuvre de nouveaux systèmes de production. Dans cette perspective, le paysage pourrait permettre de resituer les activités productives :

- 1) dans un ensemble socio-environnemental et territorial plus large ;
- 2) dans une perspective de transformation des modèles économiques et techniques.

C'est sur cette base que l'équipe de l'AMI a cherché quelles actions pouvaient être mises en œuvre sur le territoire du Pnr du Médoc en matière de transition agricole. Dans cette perspective, le premier constat était que les documents de connaissance (Atlas des paysages, Cahier des paysages) et de planification (SCoT, Charte du PNR) avaient déjà été produits. Que ces derniers prenaient en compte la question agricole et qu'ils avaient (probablement) permis de mieux l'intégrer au sein des documents d'urbanisme. Partant de là, les actions menées dans le cadre de l'AMI devaient à la fois s'inscrire dans la continuité de ces documents-cadre mais aussi faire émerger des actions d'un nouveau type. Sur cette base expérimentale, nous sommes partis du principe que c'est dans la consolidation, l'amplification et le développement des dynamiques de transitions agricoles observables et déjà existantes sur le territoire que notre action pouvait se situer. Le registre d'action est dès lors relationnel et vise en premier lieu à mettre en réseau les acteur.rice.s engagés dans la transition agricole.

Les enseignements méthodologiques de l'AMI

Séminaire de bilan

Les 26 et 27 novembre 2019, l'équipe de l'AMI s'est réunie pour évaluer et valoriser l'ensemble de la démarche de l'AMI. La première matinée du séminaire a débuté par la présentation de la synthèse et de l'analyse des entretiens téléphoniques individuels de l'équipe réalisés par le bureau B02 quelques semaines auparavant. Ce premier temps de bilan des apports et des limites de la démarche a été complété et amendé l'après-midi même.



Echanges à partir de la synthèse de l'analyse des entretiens téléphoniques individuels des membres de l'équipe pour faire émerger les enseignements de l'AMI

Afin de poursuivre l'analyse réflexive, chaque membre de l'équipe était invité à témoigner de projets (de préférence des exemples extérieurs à l'AMI et au territoire du Médoc) sur lesquels il y avait eu des « incursions expérimentales » entendues comme des petits espaces ou moments permettant de faire autrement. Ce moment a contribué à penser ce que serait le mode d'accompagnement de projets participatifs expérimentaux du Parc et de ses partenaires. C'est à cette occasion que la notion de « Parc en labo » a émergé.



Présentation de projets par les membres de l'équipe sur lesquels il y avait eu des « incursions expérimentales » et réflexions sur la notion de « parc en labo »

Le lendemain, sur la base des échanges de la veille, l'équipe s'est essentiellement attelée à, d'une part, détailler le système d'innovation et d'expérimentation qui pourrait composer et donner corps à la notion de parc en labo et, d'autre part, à imaginer des actions concrètes pour prolonger les trois chantiers pilotes engagés lors de l'AMI.



Définition des pistes de prolongements pour chacun des trois chantiers pilotes

Apports méthodologiques

Apport 01

La participation active à l'étude des chargé.e.s de mission du Pnr et en particulier de Raphaël Garcia a largement participé à sensibiliser une bonne partie des équipes du Parc non seulement à la question paysagère mais aussi à l'utilisation des outils d'enquête des sciences humaines et sociales pour travailler sur le terrain. Le travail en binôme entre chercheur.e.s et chargé.e.s de mission (Patxi, Laëtitia, Caroline et Clémence notamment) au moment des observations et des entretiens exploratoires de la phase 1 constitue l'un des moments marquants de cette collaboration.



Enquêtes de terrain approfondie auprès d'acteurs locaux

Apport 02

La mise en place de nombreux ateliers sur le terrain a été l'occasion d'expérimenter de nouveaux modes d'animation participatifs sur chacun des axes retenus.



Outils et dispositifs d'animation mobilisés par l'équipe de l'AMI

Sur l'axe 1 de l'écopastoralisme, parmi les animations les plus marquantes, nous pouvons retenir le recours au jeu des pelotes de laines qui a été particulièrement pertinent pour illustrer et donc interroger les liens mais aussi les absences de relations entre les acteurs dans le cadre de l'atelier de mise en réseau. Lors de ce même atelier, la clôture sous la forme d'une démonstration de chiens de berger sur le site du Fort Médoc à Cussac a été l'occasion de terminer notre réunion de manière conviviale et de commencer à initier les premiers échanges entre acteur.rice.s. Cette mise en réseau a ensuite été consolidée par l'organisation des premières rencontres professionnelles de l'écopastoralisme en Médoc dont le mode d'animation sous forme de speed dating a été plébiscité par tous les participant.e.s et dont le succès va conduire le Pnr à renouveler rapidement l'expérience.



Exemples de buffets proposés lors d'ateliers collectifs

Sur l'axe 2 des espaces de ventes et lieux d'accueil, les ateliers-repas -menés à la fois dans un restaurant ayant transformé et valorisé les produits des agriculteur.rice.s impliqué.e.s ou chez une agricultrice qui avait préparé pour l'occasion un plat à partir de sa production (porc au lait)- ont permis de déguster les paysages à la fourchette et d'en parler. Ces modalités d'animation particulières ont aussi déplacé les lieux habituels où se déroulent ce type. L'équipe de l'AMI a toujours porté une attention particulière à la qualité des situations d'échanges et à leur adéquation avec le sujet traité. L'hypothèse est bien que cette attention portée aux lieux et à la qualité des relations améliore la richesse et le contenu des échanges mais aussi faciliter la mise en place de potentielles coopérations entre les agriculteur.rice.s impliqué.e.s.



Atelier organisé chez une agricultrice et préparation ensemble du repas

Sur l'axe 3 de la médiation culturelle par le paysage, l'originalité des modalités d'animation réside dans le rapport et l'expérience du terrain proposés aux participant.e.s pour découvrir et observer les paysages. Enfourcher les vélos ou chausser ses chaussures de randonnée permet de ressentir les éléments et de se confronter à la matérialité des paysages (distances, relief). L'observation des paysages à une dizaine de mètres du sol dans la tour-observatoire du château Gruaud Larose restera certainement pour les participant.e.s une expérience unique et marquante. L'hypothèse est, qu'en se positionnant à l'intérieur même des paysages, il est possible d'engager des échanges collectifs bien plus riches et pragmatiques aidant à sortir de situations de blocage ou à trouver des solutions partagées.



Lecture de paysage à une dizaine de mètres au-dessus du sol dans la tour contemporaine du château Gruau-Larose

Apport 03

Un dernier élément nous semble particulièrement important à mettre en avant parmi les apports. Comme évoqué plus haut, nous avons rapidement été confronté.e.s à la difficulté d'aborder la question de la transition écologique concernant le monde viticole dont on connaît le poids économique et symbolique sur le Médoc. Néanmoins cette mise en relation avec le monde viticole a été facilitée par le fait de l'aborder de manière non frontale par l'entrée paysagère et, plus généralement, en questionnant d'abord les viticulteur.rice.s sur leurs pratiques plutôt que sur le sujet de la transition écologique en général. L'implication du Château Gruaud Larose dans plusieurs de nos ateliers que ce soit en tant que participant.e ou en tant qu'hôte en est la parfaite illustration. A l'inverse, et peut-être parce que le sujet apparaissait moins conflictuel au départ, la question paysagère n'a pas été abordée d'emblée dans le cas de l'écopastoralisme mais elle revient aujourd'hui au moment de prendre « *le paysage à témoin* » pour mesurer l'impact de ces pratiques écopastorales en Médoc. Nous pouvons voir dans ces deux cas distincts un véritable apport de l'AMI dans le sens où chaque sujet d'étude nous a conduit à réfléchir sur les questions du *quand* et du *comment* mobiliser l'entrée paysagère.



Echanges sur le terrain à l'intérieur même des paysages

Limites méthodologiques

S'il y a des apports indéniables à la mise en place de cette approche itérative et expérimentale centrée d'abord sur les usages pour interroger les paysages agricoles, il y a évidemment des limites qu'il n'est pas question de nier.

Limites 01

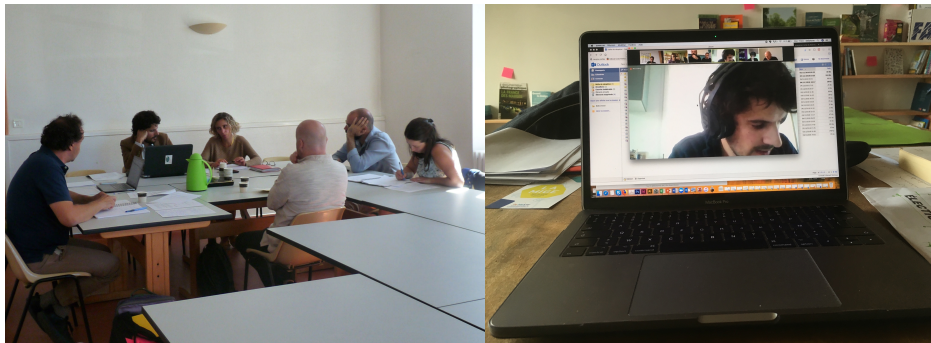
Le contexte de prélabellisation du Pnr au démarrage de l'étude (l'AMI a commencé en 2018 et le Pnr a été officiellement labellisé en mai 2019) est d'abord apparu comme un élément plutôt favorable plaçant le territoire dans une dynamique de projets. Or, cette conjoncture s'est également avérée être, au final, un élément plutôt défavorable à mesure que l'étude avançait et que l'échéance de la labellisation approchait. La collaboration entre les chercheur.e.s et les agent.e.s du Pnr a ainsi été rapidement confrontée à la contrainte du plan de charge des chargé.e.s de mission. Un des éléments rassurants sur ce point aura été de voir que ces mêmes chargé.e.s de mission se sont réinvestis dans la démarche en participant activement aux derniers animations mises en place, notamment les 1^{ères} rencontres de l'écopastoralisme avec la présence de Clémence et Caroline, jusqu'à leur participation active à la phase 4 du bilan réflexif.



Outils de communication pour informer sur la création récente du Pnr du Médoc lors des ateliers

Limite 02

On peut aussi considérer *a posteriori* que l'équipe de départ était sûrement trop importante, ce qui a inévitablement créé des problèmes de coordination non seulement entre les chercheur.e.s/praticien.ne.s et les agent.e.s du Pnr mais aussi entre les chercheur.e.s/praticien.ne.s eux-mêmes. S'il convient de ne pas non plus généraliser, il semble que ce genre de méthode expérimentale fonctionne plutôt mieux en équipe restreinte. Dans le prolongement de cette idée, force est de constater que cette méthode inductive et itérative est parfois difficile d'accès pour les non-initié.e.s qu'ils soient participant.e.s ou animateur.rice.s de la démarche. Cette méthode exigeante prend sa pleine mesure une fois le processus suffisamment avancé sachant, que dans ce type de démarche, le processus prime sur le résultat ; une idée qui, on peut le concevoir, n'est pas évidente au départ pour tout le monde.



Réunions physiques ou dématérialisées de l'équipe nombreuse et géographiquement éloignée

Limite 03

La dernière limite est sûrement la plus importante mais aussi la plus logique au regard des modes de fonctionnement itératif, empirique et participatif de notre méthode d'enquête d'une part mais aussi à la dimension relationnelle de notre approche du paysage d'autre part. Dès lors, si les actions menées, engagées ou à venir ont indéniablement participé à renforcer la compréhension de la problématique des paysages agricoles en Médoc, l'impact de l'AMI est plus difficilement mesurable sur certains points notamment lorsqu'il faut évaluer la sensibilisation des équipes du Pnr à l'approche paysagère par exemple. Pourtant, il s'agit sûrement d'un des résultats les plus importants et les plus pérennes de l'AMI. Par ailleurs, si les indicateurs d'évaluation n'ont pas été nécessairement construits en amont, du fait du caractère expérimental de l'AMI, une réflexion est néanmoins engagée aujourd'hui au sein des équipes du Pnr pour élaborer ces critères que ce soit en se basant sur des mesures simples (comme la spatialisation des actions menées ou la mesure du nombre d'hectares entretenus par pratiques pastorales par exemple) ou par l'approfondissement du travail empirique (comme l'objectivation des indicateurs paysagers permettant de saisir et donner à voir les pratiques agricoles alternatives) ou encore la mise en place de projets plus ambitieux (comme la création d'un observatoire photographique des paysages par exemple).



Séminaire de bilan réflexif en phase 4 pour évaluer les enseignements de la démarche de l'AMI

Les perspectives d'actions de l'AMI

Au-delà du contenu direct des micros-chantiers ou chantiers pilotes dans le cadre de l'AMI lui-même, il convient maintenant d'évaluer la portée de ces premières approches expérimentales sur la question des paysages agricoles pour le Syndicat mixte et le territoire du Parc naturel régional Médoc, en termes de projets et de pratiques professionnelles.

En préalable, il faut rappeler que l'action du Pnr est déjà très cadrée par l'intermédiaire de sa Charte (son plan d'action pour les 15 ans à venir, validé par décret du 1^{er} Ministre, qui décrit l'ensemble des axes et mesures d'intervention du Syndicat mixte). A l'intérieur de son programme, des manières de faire ou des pistes d'approfondissement sont néanmoins possibles. Il s'agit donc ici de décrire de quelle manière l'AMI a pu préfigurer certaines actions déjà prévues dans la Charte, mais également d'aller plus loin dans la formalisation d'expériences positives que le Pnr pourra investir dans la suite de son intervention.



Actions déjà engagées / Actions envisagées à court terme / Actions envisagées à long terme

Sur l'écopastoralisme

Améliorer et diffuser la connaissance sur l'écopastoralisme en Médoc

La constitution d'un livret de « *matériaux* » sur l'écopastoralisme en Médoc a servi au cours de l'AMI à capitaliser sur l'ensemble des contacts, connaissances, initiatives recensées durant toutes les étapes d'investigation, de mise en réseau, puis de micros-chantiers du projet. Mais au-delà de constituer un simple récapitulatif des informations récoltées, ces matériaux assemblés seront mis en page, dans la collection des « *livres blanc du paysage* » déjà édités par le Pnr sur d'autres thématiques (et prévus par la Charte) afin de constituer un véritable vade-mecum de l'écopastoralisme. Réunis en 2019 grâce à l'AMI, les acteurs de l'écopastoralisme ont en effet fortement exprimé le besoin d'un outil de référence, à mettre entre les mains des institutions ou des partenaires, voire du grand public, pour expliquer des pratiques, illustrer leur plus-value écologique, faire connaître des acteurs, et aider au développement de l'écopastoralisme par une amélioration de sa compréhension. L'objectif est qu'un tel ouvrage serve à communiquer auprès de tous les acteurs de l'aménagement du territoire (élus, services de l'Etat, techniciens des collectivités locales, Chambre d'Agriculture, ODG ...), des propriétaires privés et exploitants agricoles/viticoles, des lycées agricoles, des associations, etc... Dans le même temps, la rédaction de ce « *Livre blanc* » devra également constituer une occasion et un outil pour poursuivre de manière collaborative le travail initié avec les acteurs concernés par l'écopastoralisme lors des phases 1 et 2.

Développer la connaissance sur les pratiques et les métiers de l'écopastoralisme

Un des axes de travail également évoqué avec les acteur.rice.s du pastoralisme tient à une amélioration de la connaissance des métiers impliqués. Besoins des éleveur.se.s (accès à l'eau, bâtiments, type de terrain, barrières temporaires, etc.), impératifs des gestionnaires d'espaces naturels (accessibilité pour le public de certaines zones, etc.), aspects techniques et gestion des parcelles viticoles, sont parfois méconnus des un.e.s et des autres, au détriment du développement de cette pratique du pastoralisme en Médoc. Capitaliser ces éléments de connaissance serait une possibilité à court terme pour le PNR afin de renforcer la compréhension des acteur.rice.s envers une pratique trop souvent idéalisée (« *il suffit de mettre des moutons* »). Ce travail pourrait également alimenter le livre blanc.

Poursuivre la mise en lien de l'offre et de la demande par des rencontres professionnelles

L'organisation des premières rencontres professionnelles de l'écopastoralisme a constitué un premier test et exemple d'une réponse que le Parc naturel régional a su apporter pour répondre au besoin exprimé par les acteur.rice.s de l'écopastoralisme d'être mis en relation. Le succès du format imaginé dans le cadre de l'AMI (speed-dating) et les nombreux retours très positifs des participants éleveur.se.s et propriétaires à cette soirée, encouragent le Syndicat mixte du Parc naturel régional à envisager la reconduite (annuellement a minima) de ce dispositif, voire à l'étendre à d'autres sujets d'intervention du Parc sur lesquels la question de la mise en relation d'acteur.rice.s est recherchée.

Développer le rôle du Syndicat mixte du Pnr de médiateur et de facilitateur

Dans la continuité des rencontres professionnelles de l'écopastoralisme, le Syndicat mixte du Parc pourra envisager la mise en place dans les années à venir d'un dispositif plus systématique et de plus grande ampleur pour améliorer la mise en relation de l'offre et de la demande (entre éleveur.se.s et propriétaires), en développant par exemple une bourse au foncier agricole ou un outil de ce type. Plusieurs Pnr ont par exemple déjà mis au point des sites recensant les lots disponibles sous la forme d'une plateforme numérique avec photographies et contact du propriétaire. Ces bases de données ont un coût de mise en œuvre important, toutefois ils sont très utiles pour dynamiser les reprises ou les extensions d'exploitation, dans des logiques de renforcement de filière et sont donc à intégrer dans les perspectives opérationnelles de la structure à plus long terme.

Aider les acteurs de l'écopastoralisme à susciter des vocations

Un autre des constats intéressants soulevés par les acteur.rice.s rencontré.e.s en Médoc relève de la formation des jeunes aux métiers du pastoralisme. Peu de jeunes s'engagent en effet dans les formations disponibles ou alors y viennent avec de fausses représentations sur les réalités et le quotidien de l'éleveur.se. D'où l'intérêt exprimé par un certain nombre d'éleveur.se.s de travailler aussi sur la valorisation et la communication autour des pratiques. A moyen terme, il n'est pas évident que le Parc naturel régional puisse intervenir sur cet enjeu mais des rencontres et échanges avec le secteur éducatif peuvent être envisagés (lycées agricoles par exemple).

Sur les pratiques agricoles et les expériences paysagères

Poursuivre la construction d'une connaissance sur les pratiques agricoles relevant de la transition agricole par l'entrée du paysage (Ex : indices de qualité paysagère)

Une des premières perspectives de cet axe de travail tient à la qualité des résultats obtenus sur l'hypothèse de travail de l'AMI que les paysages de la transition agricole avaient des résultantes observables, même subtiles ténues, ou relevant d'une analyse attentive. Qu'ils soient sonores, olfactifs ou visuels, les paysages de la transition agricole en Médoc ont en effet des particularités propres, notamment dont certaines ont été mises en récit dans le film élaboré avec les Bobines du Paysage. Ce postulat, vérifié avec quatre agriculteur.rice.s, mériterait d'être renouvelé et approfondi pour détecter et comprendre ce type d'indices sur d'autres unités paysagères que les marais du Nord Médoc et ainsi faire en sorte de les révéler et mettre en valeur auprès du plus grand nombre pour construire une imagerie paysagère du Médoc sur d'autres registres que ceux relevant de l'exceptionnel, du spectaculaire ou du pittoresque et d'engager une action sur les paysages à partir d'une connaissance pratique, contextualisée et la plus partagée possible.

Intégrer le paysage dans le référentiel local de la marque « Valeurs Parc »

Le travail sur les paysages des exploitations agricoles en transition amène aussi à esquisser la perspective d'une implication plus forte du Pnr dans les pratiques des agriculteur.rice.s intéressé.e.s pour acquérir une certaine visibilité, à travers notamment la marque « Valeurs Parcs » qui sera déployée dans la stratégie du Pnr en matière de développement économique et touristique du Médoc. Parler de paysages dans le référentiel à mettre en place au niveau local, avec des critères construits collectivement avec ces exploitant.e.s, serait un levier intéressant pour faire émerger de nouvelles manières de faire et de nouvelles manières de percevoir les efforts effectués.

Aider à la communication des agriculteur.rice.s engagé.e.s dans la transition agricole par l'entrée des paysages

Au-delà de la marque, le Pnr envisage également d'appuyer les exploitations engagées dans des pratiques agricoles vertueuses à travers plusieurs autres dimensions relevant davantage de la communication et de la matérialité des espaces. Les propositions en ce domaine pourraient se traduire par la conception et l'implantation de panneaux de médiation, d'un travail sur l'aménagement d'aires de pique-nique ou d'espaces publics à proximité des exploitations, de sentiers traversant des paysages agricoles, par un accompagnement à l'évolution qualitative des espaces de vente directe à la ferme ou encore d'un travail d'éducation à l'environnement avec des publics scolaires.

Sur la médiation culturelle sur les paysages agricoles

Accompagner des initiatives en cours sur le secteur du Marais de Beychevelle

Des pistes d'interventions nombreuses ont été exprimées dans le cadre de la concertation avec les acteur.rice.s du marais (châteaux, éleveur.se.s, communes, agriculteur.rice.s céréaliers, association de randonnée, acteur.rice.s du tourisme, Pnr, etc.) et mériteront d'être attentivement suivies et accompagnées par le Syndicat mixte du Parc :

-L'aménagement de lieux de découverte du marais ou de « portes d'entrées » sur le marais, à défaut d'envisager un sentier, avec un mobilier approprié (panneaux de médiation, mobilier ludique, périscopes, cônes de vision ou d'écoute, banc de découverte, plans, etc.).

-La construction d'un carrelet pédagogique sur l'estuaire à l'arrivée du Marais (projet porté par la collectivité de Saint-Julien-Beychevelle avec le soutien du Pnr). Des visites de carrelets similaires (en Charente-Maritime) ont ainsi déjà été organisées avec le Pnr, la commune, l'association des cabaniers du Médoc et l'association des pêcheurs au carrelet de l'estuaire de la Gironde.

-Le projet de café associatif du marais à Beychevelle dans un bâtiment appartenant à la commune (projet porté par la collectivité de Saint-Julien-Beychevelle avec le soutien du Pnr). Une concertation citoyenne sous forme d'ateliers participatifs a été mise en œuvre par le Pnr à la demande de la commune en novembre 2019 pour travailler sur ce projet.

-Le projet d'activités d'éducation à l'environnement par des acteur.rice.s du marais comme le Syndicat mixte de bassin versant, le Pnr ou encore l'Association Arbres et Paysages 33.

-Le projet de découverte du marais autour de sites de vente ou de circuits de découverte dans les châteaux et la programmation culturelle autour du marais.

Généraliser l'approche par le terrain pour faire de la médiation par les paysages

Au-delà des projets localisés sur Beychevelle, une autre perspective de ce micro-chantier a été la généralisation de l'approche d'une médiation des paysages par le terrain au sein des pratiques du Pnr. La rencontre, la concertation et la mise à contribution des acteur.rice.s d'un terroir pour construire une parole partagée ont en effet permis dans le cadre de l'AMI de produire une grande richesse de débat, avec une liberté de ton sur des sujets parfois complexes (gestion de l'eau, usage des produits phytosanitaires, pénétration du public dans des emprises viticoles privées, etc.), ouvrant des voies de projet intéressantes avec ces acteur.rice.s, les mettant aussi autour de la table (ce qui n'était pas le cas auparavant), bien au-delà de la simple construction d'un message sur les paysages du marais.

**Appel à
manifestation
d'intérêt sur
les paysages
agricoles
2018-2020**



**Pour poursuivre la lecture, voir le poster
« Le parc en Labo, vers un système d'expérimentation original
sur le Pnr du Médoc »**

Équipe AMI

BERCOVITZ Rémi / Paysagiste
BOUVEAUX Soline / Bureau B02
COULON Frédéric / Solagro
DIBON Alexandra / CEDP 47
DUPRAT Stéphane / Paysagiste-Doctorant
GARCIA Raphaël / Chargé de mission Pnr Médoc
MARLIN Cyrille / Paysagiste
REIX Fabien / Sociologue
TAILLANDIER Nicolas / Bureau B02

Équipe Pnr du Médoc

HOICHEUX Aurélie / Directrice
BADIOLA Patxi / Chargé de mission Tourisme
BRUN Marjorie / Chargée de mission Sanitaire et social
MARCHAIS Sylvia / Assistance plateforme sanitaire et sociale
MOUROUX Claire / Chargée de mission Communication
PINTO Caroline / Chargée de mission LEADER
MENEGAZZI Clémence / Chargée de mission NATURA 2000
MALOUBIER Laetitia / Chargée de mission Patrimoine naturel
LABARERE Nadia / Assistante de direction

*Un projet financé par le Conseil Départemental de la Gironde
et porté par la Direction de l'Environnement*